

**Vos contacts**

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : eolpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation
par site

FLX25600294800489-07TPE01

VARADETO
LE MEJA
46260 VARAIRE

Vos informations client

Vos références
Compte de facturation : 4710671311
Compte commercial : 2020007226946

Facture du 13/09/2023
n° 10181695690

Electricité

Montant Hors.TVA	737,91 €
Montant TVA (payée sur les débits)	142,77 €
Facture TTC	880,68 €

Montant total à payer (TTC) 880,68 €**à régler avant le 28/09/2023**

Un deuxième rejet de prélèvement a été constaté sur votre compte, ce nouvel incident conduit à la suspension du prélèvement automatique.

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 13/10/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007
RUM : TIP519247106713114716790148231309

VARADETO
LE MEJA 46260 VARAIRE

TIPS-SPA
EST

Montant en euros —
880,6

Flasher-moi pour



audij us reled

IBAN :

JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

Identification
réglement

924710671311471679014823

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

101816956900**001583130928 95924710671311471679014823962151 88068**